

Réunion publique du Conseil de quartier Secrétan
Mercredi 2 mars 2011 - Maison du Combattant et des Associations

- Réunion animée par Gisèle STIEVENARD, déléguée du Maire pour le quartier Secrétan

Point sur la sécurité et la prévention dans le quartier

- En présence de Mao PENINOU, conseiller délégué chargé des relations avec les corps de sécurité, de la prévention, du civisme.

Le statut de Paris est spécial car, depuis le Premier Empire, certaines prérogatives municipales sont confiées à l'Etat et notamment le maintien de l'ordre. Il n'y a pas de police municipale à Paris, la Direction de la Prévention et de la Protection a pour mission d'assurer la protection des agents, équipements et bâtiments municipaux. Un partenariat existe néanmoins avec les **Contrats de Sécurité d'Arrondissement (CSPDA)** signés par le Maire d'arrondissement, le représentant du Procureur de la République et le Commissaire central. En 1998, le 19^{ème} fut le premier arrondissement à signer ce dispositif visant à dresser un diagnostic et définir des pistes d'action. Des structures locales agissent sur le plan de la prévention comme les clubs de prévention, les associations d'éducation populaire, l'équipe de développement local.

Les principaux axes sont :

- le problème de la délinquance des mineurs, utilisés de plus en plus jeunes par les réseaux au fur et à mesure que l'âge de la responsabilité pénale diminue
- la déscolarisation : le 19^{ème} est le premier arrondissement à avoir mis en place un suivi individualisé des mineurs, en lien avec la Police, la Justice, les partenaires sociaux. Un centre d'accueil pour mineurs exclus temporairement du collège, financé par la Réussite éducative, a ouvert rue de Pelleport et des suivis individuels de jeunes en risque de décrochage scolaire sont assurés.
- les phénomènes de bandes
- la toxicomanie
- les violences faites aux femmes, intrafamiliales (première cause de violence dans l'arrondissement)
- accès au droit, citoyenneté

Participent au CSPDA des élus, des magistrats et des représentants de l'Education Nationale, de la Police, d'associations, des Conseils de quartier, des bailleurs sociaux, des services de transports publics. Ils se réunissent 2 fois par an et des commissions plus spécifiques se réunissent dans les quartiers « politique de la ville » (c'est-à-dire où les moyens et actions sont renforcés) ou sur des thèmes comme la toxicomanie. L'objectif est d'harmoniser les différentes interventions.

Le retour du crack sur la Place de la Bataille de Stalingrad est une préoccupation importante sur l'arrondissement. Une cinquantaine de consommateurs y sont présents. Le crack est très facile à produire, il n'y a pas de « réseaux ». Le problème s'était déjà posé pendant les années 90, des actions répressives importantes ainsi que l'implantation des cinémas, notamment, avait permis de réoccuper l'espace. La police est très présente ces derniers temps, cela a conduit à disperser les consommateurs mais ne résout pas le problème dans son ensemble.

Le quartier de Belleville a connu des problèmes de sécurité l'été dernier, provoquant une manifestation conséquente de la communauté asiatique au mois de juin, ce qui a entraîné l'implantation d'une Brigade Spécialisée de Terrain en janvier 2011.

Questions/remarques

- *Quelle est l'évolution de la délinquance dans l'arrondissement suite à la mise en place du CSPDA ?*

De manière générale, les crimes et délits baissent mais une hausse des violences aux personnes est constatée. C'est le cas pour tout le territoire français.

- *Où en est la mise en place du plan de vidéoprotection à Paris ?*

Le 19^{ème} est le premier arrondissement à bénéficier de 5 caméras autour du parc des Buttes-Chaumont. Les 75 autres seront installées d'ici fin 2012. M. PENINO est plus convaincu de l'efficacité de ce dispositif en milieu fermé qu'à l'extérieur (déplacement du problème, effet « plumeau »). La majorité des caméras sera utilisée pour réguler la circulation automobile. La Ville n'aura pas accès aux enregistrements, gérés par la police.

- *Pourquoi les Conseils de quartier ne sont-ils pas associés à la cellule de veille relative au problème de toxicomanie sur le Bassin de la Villette ? Pourquoi le Conseil de quartier Secrétan n'a-t-il pas été informé de la réunion organisée le 1^{er} février en Mairie à ce sujet ?*

Les Conseils de quartier ne sont pas associés à la cellule de veille car des informations confidentielles sur les enquêtes y sont échangées. La réunion du 1^{er} février était organisée à l'initiative du commissariat et de la Préfecture de Police, les personnes invitées avaient saisi ces structures en amont.

- *Pourrait-on étendre la police de proximité à d'autres quartiers ?*
C'est une décision de la Préfecture de Police.

- *Plusieurs habitants se plaignent d'occupations de leurs halls d'immeubles pour lesquelles la Police ne se déplace pas.*

Dans les ensembles immobiliers sociaux, le Groupement Parisien Inter bailleurs de Surveillance intervient la nuit, à la demande des habitants. Il effectue des visites approfondies de patrimoine dans les parties communes des immeubles.

- *Qu'en est-il du projet de salle de spectacle au 51 avenue Bolivar ?*
Ce n'est encore qu'un projet qui n'est pas certain de voir le jour. Une étude d'impact sur la circulation, les nuisances sonores et le stationnement va être réalisée.

- *Des parents d'élèves de l'école Lucien de Hirsch rapportent que leurs enfants sont régulièrement victimes d'agressions à la sortie des classes, malgré des passages réitérés de la police.*

Mao PENINO confirme que la police assure la sécurité de ce lieu de la même manière que pour un établissement public. Il propose que des policiers en civil soient présents, comme cela s'était fait pour mettre fin à des problèmes de racket à Bergson.

Les perspectives de la rentrée scolaire 2011

Sur l'arrondissement, intention de fermer 8 classes et d'en ouvrir une. Par ailleurs, suppression d'un poste parmi le réseau d'aide spécialisé. La position de la Mairie d'arrondissement est le refus des fermetures de classe et soutien aux directeurs d'écoles et aux parents d'élèves.

A savoir, sur 8 fermetures, 5 écoles sont en ZEP (Zone d'éducation prioritaire).

Suite au Comité départemental de l'Education Nationale (CDEN) qui a eu lieu le vendredi 11 février, 2 classes ont été « sauvées » : une à l'école élémentaire 9 rue Tandou et une à l'école élémentaire Barbanègre A. L'ouverture de classe prévue à l'école polyvalente 16 Tandou est maintenue.

Dans le quartier, l'école élémentaire Armand Carrel est touchée par une fermeture de classe.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

